

Courrier adressé à nos adhérents

Bonjour aux ESF

Fabienne Lassale (ex présidente), Elisabeth Salsé (Ex Trésorière), Virginie Gresser (Présidente), Virginie Barre (Trésorière), Cyril Rivières (Vice président) et moi même Agnès Fostel Secrétaire, nous nous sommes relayés en nous dégageant de nos obligations professionnelles pour pouvoir vous représenter bénévolement au cours des 36 réunions qui se sont tenus de 2006 à 2009 au ministère.

En qualité de membre du bureau, j'ai participé à la majorité des travaux des commissions concernant la réforme du DE de CESF et puis de la réforme du BTS en ESF.

Je souhaite vous faire part de l'implication de France ESF dans les travaux et notre souhait que cette réforme aboutisse dans les meilleures conditions pour tous : étudiants, professionnels et enseignants.

Les travaux sont confidentiels et nous ne pouvons, de notre place, les communiquer et nous sommes dans l'attente de leurs parutions officielles ; certains points sont encore en travail (par exemple les passerelles entre les différentes formations pour lesquelles nous attendons la date de réunion au ministère).

Pour ceux et celles qui connaissent le réseau France ESF, et avec qui nous avons eu la chance de pouvoir nous exprimer, vous savez combien nous sommes attachés aux spécificités de l'ESF, à l'importance de l'approche pratique, technique, scientifique et méthodologique, de la réelle reconnaissance de l'ESF par les employeurs à ce jour.

Les documents de travail qui sont en notre possession à ce jour ont été travaillés, négociés, explicités à travers des échanges riches et respectueux de la place de chaque membre de la commission. Nos propositions et désaccords ont été écoutés par les responsables de la commission.

Je souhaite en effet vous livrer mes remarques et réflexions pour vous permettre d'être en possession d'éléments face aux nombreux mails et interrogations que nous recevons via le site, via les ARPESF, via les appels à pétition.

Depuis 2002, France ESF a souhaité se préparer à l'éventualité de la réforme de DE de CESF ; nous nous sommes mis en contact avec le ministère de l'Education nationale, la DGAS.

Avec les associations des centres de formation (GNI et l'AFORTS), France ESF a commencé à travailler sur le cœur de métier, sur les compétences, les fonctions des TESF et des CESF, pour connaître les référentiels des formations de travailleur sociaux de niveau 3 (ASS, ES, EJE, ETS). Nous avons mis en place des groupes de travail au sein du CA de France ESF, au sein des ARPESF adhérentes pour apporter la parole des terrains, des employeurs, des professionnels, des étudiants, ... travail qui s'est réalisé le soir, le week end en nous libérant de nos obligations familiales.

Depuis 2006 et la mise en place des groupes de travail ministériel (avec les inspecteurs de l'éducation nationale, des professeurs ESF, le GNI et l'AFORTS, France ESF, les représentants des syndicats salariés, des employeurs, la DGAS, ...), nous (France ESF) avons sans cesse porté la parole et les inquiétudes des professionnels de l'ESF (TESF, CESF et enseignants). Nous avons réalisé un recueil de données de terrain tout au long des travaux en communiquant avec les délégués de région des ARPESF. Nous avons fait de nombreuses propositions basées sur des constats de professionnels ESF, en tenant compte des besoins des

personnes (les usagers) en tenant du contexte économique et social; certaines propositions ont été acceptées en totalité, d'autres en partie, d'autres ne pouvaient l'être compte tenu des contraintes de l'éducation nationale ou de la DGAS. En tout état de cause, il nous semble que nous ayons été écoutés. Lorsque nous n'étions pas pleinement satisfaits des décisions prises, nous avons pu l'exprimer auprès des responsables (par exemple les membres de la commission ont fait des propositions pour que des TP soient maintenus ; mais ce n'est pas sous la forme actuelle du BTS).

Le BTS ESF est riche en enseignements voir trop dense, certaines approches ont été allégées, il fallait négocier des ouvertures du BTS sur de nouveaux emplois en acceptant de faire des « deuils » pour certaines matières. (par exemple deuil douloureux pour moi avec la couture en tant que telle – celles qui me connaissent savent combien cet outil a été utile pour moi en tant que CESF et que j'ai insisté en apportant de nombreux exemples).

Il est important de réformer pour toutes ses raisons :

- Chaque DE de travail social de niveau 3 a été réformé sauf le DE de CESF ; ils ont des domaines de compétences communs (DC3 et DC4) – les CESF doivent avoir les mêmes reconnaissances que les autres travailleurs sociaux
- Les DE de travail social se font sur 3 ans : nous avons travaillé sur le cœur de métier en faisant abstraction du découpage BTS DE mais nous l'avons pensé sur la globalité des 3 ans
- Les BTS (et pas seulement le BTS ESF) sont en diminution d'horaires, le TP des BTS sont revisités ; les BTS doivent avoir une employabilité, l'équipement matériel des lycées est en question,...

Nous nous permettons de vous transmettre un extrait du mail que nous avons fait parvenir suite au CA de France ESF du 28 janvier 2009 qui me semble t il a été entendu.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez nous contacter par mail : agnes.fostel@wanadoo.fr ou Virginie Gresser vgresser@gmail.com

Agnès Fostel

Secrétaire de France ESF

extrait du mail suite au CA du 28 janvier

France ESF réaffirme la spécificité des Conseillers en Economie sociale et familiale

Les conseillers en ESF sont des professionnels qui relèvent du champ du travail social depuis 1973.

Depuis plus de trente ans ils se sont construit une légitimité dans ce champ professionnel en développant une spécificité d'intervention basée sur une connaissance construite des différents champs de la vie quotidienne pour accompagner les personnes et leurs familles dans leur quotidienneté.

Nous évoluons dans une société en constante mutation, bien que le mouvement soit la vie, quand une grande part des références se transforme, cela génère de l'insécurité et de l'anxiété. L'évolution de notre société industrielle a laissé croire que les sociétés, du moins celles relevant des pays riches, prospèreraient indéfiniment sur un mode production/consommation qui s'auto-alimenterait. Aujourd'hui, face à la crise financière et économique qui déferle, nous aboutissons

à la fin d'un système, d'un mode de vie qu'il va falloir absorber.

Peut être pouvons nous espérer ne pas revenir à l'ère de la bougie et du poêle à bois, mais ce qui apparaît comme certain c'est qu'il va falloir que nous soyons en capacité d'inventer des modes de vie qui intègrent de nouvelles données telles que la réduction de l'utilisation des différentes sources d'énergies naturelles, la capacité de réduire un mode de consommation pour s'adapter à des ressources plus faibles. Cette crise offre également de nouvelles opportunités telles que développer des solidarités, valoriser l'auto production...et toutes les alternatives qui pourront être développées et que nous ne connaissons pas encore aujourd'hui. Pour pouvoir accompagner les populations qui seront en difficulté face à ces changements, pour leur permettre de développer des stratégies qui soient autres que des stratégies de « survie », mais bien un mode de vie qui donne sens à un quotidien, il y a besoin de professionnels qui soient en capacité d'intégrer toutes ces données et qui, à partir des besoins des personnes, de leurs situations mais aussi de leurs capacités, les aident à développer leur choix de vie de manière autonome.

Les conseillers en économie sociale et familiale et tous les professionnels qui relèvent du champ de l'économie sociale et familiale (techniciens supérieurs en ESF et TISF), sont repérés comme des professionnels pertinents sur ces questions de la vie quotidienne, du sens qui lui est donné (la quotidienneté).

Les conseillers en économie sociale et familiale ont un processus de formation qui est particulier dans la mesure où il se décline en deux étapes bien différenciées. D'une part un parcours de formation qui est validé par un BTS en ESF et d'autre part une année de formation complémentaire validée par un diplôme de Conseiller en ESF.

Sur trois ans de formation deux certifications, pour valider un titre professionnel qui aujourd'hui pèse de tout son poids dans le champ professionnel du travail social.

Pour les jeunes professionnels, quand on les interroge, ce qui légitime leur compétence professionnelle spécifique face à leurs collègues travailleurs sociaux, c'est le diplôme de CESF et de ce fait la troisième année de formation. Le BTS est souvent vécu comme un passage douloureux et contraint.

Aujourd'hui, à l'heure où le paysage des formations en travail social se dessine dans une architecture clairement posée qui s'appuie sur la complémentarité et la spécificité des professions pour donner sens à une prise en charge des personnes et des familles, il s'agit de permettre aux professionnels de repérer et d'affirmer leur spécificité pour favoriser et valoriser une complémentarité d'intervention.

La spécificité des conseillers en économie sociale familiale, celle qui permet d'affirmer que l'approche de la problématique des personnes et des familles est différente de celle de leurs collègues assistants de service social ou éducateurs spécialisés s'acquiert dans le cadre du BTS de par l'originalité même de la construction de sa pédagogie. Celle-ci concilie en même temps **une pédagogie déductive et une pédagogie inductive et permet aux professionnels de passer de l'expérience à la règle et de la connaissance à l'application.**

L'enseignement qui se décline de manière transversale à partir de savoirs théoriques disciplinaires (chimie, physiques, biologie, sciences humaines), de développements techniques (habitat, logement, alimentation, connaissance des textiles...) pour être finalisé en applications concrètes (cuisine, aménagement du cadre de vie, couture), permet d'acquérir une compréhension globale et systémique d'une situation concrète de la vie quotidienne.

Accompagner, conseiller, former, ce n'est pas seulement transmettre une réponse ou une information stéréotypée mais c'est permettre à la personne de faire un choix ou de prendre une décision éclairée à partir d'un certain nombre d'éléments de réflexion qui lui seront transmis par le conseiller en ESF. Pour cela le professionnel lui-même, doit être en capacité d'analyser, de comprendre et de vulgariser un certain nombre d'informations.

La richesse du BTS dans ses contenus permet d'acquérir ce niveau de connaissance et de compréhension.

Bien souvent les CESF indiquent que l'ensemble des contenus du BTS ne leur sert pas directement dans leur pratique professionnelle, ce qui est vrai au regard d'un professionnel dans son champ d'intervention spécifique.

On peut également émettre l'hypothèse que ces contenus soient tellement intégrés que cela devienne des automatismes ou bien le souhait de certains professionnels d'utiliser des outils plus « conformes » aux habitus des autres travailleurs sociaux (et jugés plus nobles peut être).

Nous avons également souvent évoqué des exemples concrets auprès de populations immigrées, en grande précarité, dans des CHRS, dans des lieux de vie, en situation de handicap et de dépendance, ... qui nécessitent cette richesse des contenus du BTS.

Cette diversité du contenu du BTS permet aux professionnels de s'adapter à divers environnements, sans que cela ne leur demande une importante adaptation.

Aujourd'hui, le BTS est en passe d'être rénové ce qui semble souhaitable. Vous avez invité France ESF à y participer tout au long de ce travail de rénovation en faisant valoir la parole des professionnels et nous vous en remercions.

Nous avons bien conscience que les contraintes économiques, de conformité aux référentiels des autres BTS imposent un certain nombre de choix quant au contenu des enseignements. Réduire certains référentiels scientifiques tels que chimie, biologie et physique paraît, au regard des professionnels comme judicieux, si le contenu n'est pas vidé de son sens. Réduire certains enseignements pratiques tels que la couture peut être compris aussi (au sens où nous n'avons pas à être des couturières). Il faut maintenir la capacité de transférabilité qu'ont les TS ESF et les CESF dans tous les domaines de la vie quotidienne.

Les professionnels en ESF affirment leur volonté de maintenir un niveau de connaissances, de raisonnement et d'applications concrètes qui leur permette de continuer à développer leur spécificité d'intervention qui est le fondement de leur reconnaissance professionnelle aujourd'hui.